

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 14 mars 2022

Suite à la convocation du Maire, Jean Pierre VILLECHALANE, en date du 05 avril 2022, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Treny le 14 avril 2022 à 18 h 42

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu du conseil du 14 mars 2022,
- projet de réserve internationale de ciel étoilé du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin,
- taxe locale 2022,
- compte de gestion 2021,
- compte administratif 2021 et affectation du résultat,
- budget primitif 2022.

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 18 h 42

Étaient présents :

- BECUWE Rudy
- CHABANNIER Matthieu
- CHATEAU Fabrice
- COUSSY Kevin
- FREDOU Marie-France
- SZUBERT Rita
- VEDRENNE Grégory
- VILLECHALANE Jean Pierre

Stewart EDWARDS est absent excusé et donne procuration à Jean Pierre VILLECHALANE, Lydia FONT est absente excusée et donne procuration à Rita SZUBERT, Corentin POUGET est absent excusé et donne procuration à Marie-France FREDOU.

Les votes se déroulent donc sur 11 voix, avec majorité à 6 voix

Rita SZUBERT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

1. Approbation du compte-rendu du 14 mars 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Projet de réserve internationale de ciel étoilé du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin

Fabrice CHATEAU présente le projet au titre de Directeur du Parc Naturel Régional.

La réunion du 7 février 2022 au Bourdeix a été l'occasion de présenter aux communes le projet qui consiste à réduire l'éclairage public sur le territoire du Parc pour des raisons écologiques, de lutte contre la pollution lumineuse et pour des raisons d'économies en énergie.

Ce projet de réserve de ciel étoilé s'entend avec un « coeur de réserve » qui serait Abjat. Des documents sont communiqués où sont expliqués les principes de cet engagement : extinction des lumières publiques dès 22 h 30, diminution d'intensité dès 21 h, remplacement des lumières blanches (trop agressives) par des lumières chaudes etc... Un budget est à prévoir pour satisfaire à ces conditions, mais des subventions seront demandées. Cela aboutira à un LABEL pour ABJAT qui pourra candidater pour obtenir un certain nombre « d'étoiles ».

Les impératifs matériels seront communiqués par SD24. Les entreprises pourront être associées en acceptant également de diminuer leurs éclairages extérieurs.

L'accord de l'Assemblée est demandé pour s'engager dans ce dispositif.

Cette proposition est **acceptée à l'unanimité**.

3. Taxes locales 2022

La question a été posée au dernier conseil municipal sur l'impact qu'aurait une augmentation des taxes locales à hauteur de 1 % sur les rentrées en trésorerie pour la Commune. Une demande d'estimation a été faite auprès de la Perception. Après transmission d'une simulation, il s'avère qu'une augmentation de 1 % de ces taxes amènerait une rentrée d'environ 6 000 euros pour la commune.

Il est procédé au vote pour connaître la décision du Conseil Municipal :
7 votes pour, 3 votes contre et 1 abstention.

L'augmentation des taxes locales à hauteur de 1 % est votée par l'Assemblée pour l'année 2022.

4. Compte de gestion 2021

Adopté à l'**Unanimité**

5. Compte administratif 2021 et affectation du résultat

Constatant que le CA fait apparaître

| | |
|------------------------------------|---------------|
| - un excédent d'exploitation de | 132 582.34€ € |
| - un déficit d'investissement de | 88 660.51 € |
| - des restes à réaliser : dépenses | 95 620.60 € |
| Recettes | 185 835.00 € |

Résultat au 31/12/2021

| | |
|-----------------------------|-------------|
| - déficit reporté (001) | 88 660.51 € |
| - un excédent reporté (002) | 132 582.34€ |

Comme il est d'usage le Maire sort pour ce vote. Les voix sont donc réduites à 10.

Adopté à l'**Unanimité**

6. Budget primitif 2022

Section de Fonctionnement – Dépenses

| | |
|---|-----------|
| Charges à caractère général | 203 450 € |
| Charges de Personnel et frais assimilés | 112 070 € |
| Atténuation de produits | 150 000 € |

| | |
|--|------------------|
| Dépenses imprévues | 12 491.09 € |
| Autres charges de gestion courante | 34 860 € |
| Charges financières (intérêts) | 5 010 € |
| Opération d'ordre de transfert entre section | 15 032.91€ |
| Dotation | 1 000 € |
| Virement à la section investissement | 120 000 € |
| TOTAL | 653 914 € |

Section de Fonctionnement – Recettes

| | |
|------------------------------------|------------------|
| Résultat de fonctionnement reporté | 132 582.34 € |
| Produits des services/ventes | 28 300 € |
| Impôts et taxes | 248 000 € |
| Dotation/participations | 196 670.84 € |
| Autres produits de gestion | 42 005 € |
| Produits financier | 5.82€ |
| Produits exceptionnels | 6 350 € |
| TOTAL | 653 914 € |

Section d'Investissement – Dépenses

| | |
|-----------------------|------------------|
| Report déficit | 88 660.51 € |
| Emprunt | 30 000.89 € |
| Restes à réaliser | 95 620.60 € |
| Voirie intercommunale | 58 041 € |
| Voirie communale | 40 000 € |
| Véhicule | 34 353 € |
| Mobilier | 10 000 € |
| Panneaux | 15 000 € |
| Matériel entretien | 1 000 € |
| Frais d'étude | 6 000 € |
| SDE 24 enfouissement | 13 100€ |
| TOTAL | 391 776 € |

Section d'Investissement – Recettes

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Virement de la section fonctionnement | 120 000 € |
| Restes à réaliser | 185 835 € |
| FCTVA | 70 908.09 € |
| Opération d'ordre | 15 032.91€ |
| TOTAL | 391 776 € |

Adopté à l'Unanimité

La séance est levée à 20h 30.